

01/2016

Vers quel développement agricole en République centrafricaine ?

Réflexions et propositions

Marc Dufumier

Benoit Lallau

Avril 2016

Projet de recherche - Construire la paix en RCA
grâce au développement agricole

CLERSE - LILLE 1 & PARTENAIRES

FINANCEMENT : AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Document de Travail n°1



SOMMAIRE	PAGES
Introduction	2
1/ Le poids de l’histoire	3
<i>Le legs colonial : regroupement des agriculteurs et extraversion</i>	3
<i>L’arrivée de pasteurs nomades et semi nomades</i>	5
2. L’agriculture abandonnée à elle-même	7
<i>Le cas emblématique du coton</i>	7
<i>La marginalisation des ruraux</i>	8
<i>L’agriculture entraînée dans la spirale des conflits</i>	9
3. Les horizons du développement agricole	10
<i>Les objectifs de la reconstruction agricole</i>	11
<i>A court terme : augmenter les disponibilités alimentaires et relancer l’élevage paysan</i>	12
<i>A moyen terme : mieux intégrer agriculture et pastoralisme</i>	15
<i>A long terme : Quelle place pour les cultures de rentes ?</i>	17
4. Les exigences du développement agricole	18
<i>Sortir de l’assistanat</i>	18
<i>Sécuriser les exploitations et les filières</i>	19
<i>L’impératif allongement des horizons</i>	21
Conclusion	22
Bibliographie	22

LISTE DES ENCADRES

Deux systèmes en coexistence, le cas de Berbérati	6
Un projet précurseur oublié : le projet ATA à Alindao	13
Les manques de fertilisation organique, deux illustrations	15
La délimitation agriculture-élevage, le cas de Kouï (Ouham-Pende)	16
La coopérative Tumba Yere : une expérience endogène	17
Pour une sélection massale des semences	19
Pour la création de centres agricoles multifonctionnels dans les préfectures	20

Ce document a été rédigé par Marc Dufumier, agronome (AgroParisTech) et Benoît Lallau, économiste, Université de Lille (CLERSE) & Université de Bangui (LERSA). Il a aussi bénéficié des apports et commentaires des autres membres de l’équipe et des partenaires du projet de recherche CPDA-RCA. Mais les positions prises n’engagent que ses deux auteurs.

Il a été permis par l’appui financier de l’AUF (Agence Universitaire de la Francophonie). Les récents séjours de Marc Dufumier sur le terrain ont été rendus possibles par les appuis de la FAO et du SCAC de l’Ambassade de France de Bangui.

La version numérique est disponible sur : <http://resiliences.univ-lille1.fr>

Introduction

Voici déjà cinquante ans, après s'être rendu en RCA sur l'invitation du Président de l'époque, David Dacko, René Dumont écrivait un rapport de 85 pages au titre avisé, *Le difficile développement agricole de la République centrafricaine* (Dumont, 1966). Le constat était amer : bien que disposant de « potentialités remarquables », l'agriculture centrafricaine se trouvait dans une situation « loin d'être satisfaisante » et celle-ci risquait de « s'aggraver très rapidement » si des « mesures de redressement énergique (n'étaient) pas prises à bref délai ». L'auteur de *L'Afrique noire est mal partie* (Dumont, 1962) dénonçait tout particulièrement l'accroissement des importations alimentaires, l'accentuation des carences nutritionnelles, le mépris pour le travail de la terre et pour les paysans, la concurrence de l'exploitation du diamant, le sous-équipement de la paysannerie, un élevage pastoral trop dissocié de l'agriculture, une trop faible diffusion de la culture attelée, etc. L'agronome concluait en proposant de privilégier l'agriculture vivrière destinée au marché intérieur, sans toutefois renoncer à certaines cultures de rente (caféiers et kolatiers en zones forestières, cotonniers en régions de savanes, etc.), de promouvoir davantage l'emploi des charrues attelées, d'associer plus étroitement agriculture et élevage, et de développer de petites industries directement liées à l'agriculture. Cinquante ans après, le constat est plus rude encore : non seulement ces préconisations semblent n'avoir été aucunement suivies, mais deux décennies d'instabilité politico-militaire, dont les années de guerre civile depuis le coup d'Etat de Mars 2013, semblent avoir annihilé toute perspective de développement agricole ; et l'insécurité alimentaire est mise en évidence par toutes les études réalisées par les organisations humanitaires, qui désormais se pressent dans le pays.

Il n'apparaît donc pas excessif de parler d'un délabrement de l'agriculture centrafricaine, et il est légitime, 50 ans après les avertissements de René Dumont, de s'interroger sur l'impossibilité d'un développement agricole pour la RCA. Une telle interrogation se décline en deux questions. En premier lieu, y a-t-il eu vraiment une politique de développement agricole ? Notre hypothèse est que les interventions de l'Etat n'ont jamais permis ce développement, et qu'il y a là l'une des racines majeures de la crise sécuritaire contemporaine. En second lieu, si donc le développement agricole constitue un facteur de reconstruction de la paix, quelles préconisations peuvent être faites ? Notre hypothèse est qu'il serait possible de construire une agriculture et des filières permettant aux ruraux de vivre dignement des fruits de leur travail et aux urbains de se procurer localement la nourriture en quantité et qualité satisfaisantes.

Une première section montre le poids de l'histoire longue sur la configuration actuelle de l'agriculture centrafricaine. Une deuxième section insiste sur la marginalisation contemporaine des campagnes centrafricaines, comme cause majeure des conflits récents. Une troisième section propose quelques grands objectifs pour une politique agricole post-conflit, et une quatrième et dernière section insiste sur les exigences d'une telle politique. Ces réflexions et propositions sont des pistes de travail, qui devront être nuancées, approfondies, complétées, par le présent projet de recherche.

1. Le poids de l'histoire

La République Centrafricaine dispose d'une grande diversité d'écosystèmes, qui lui permet d'accueillir une large gamme de cultures destinées au marché intérieur (céréales, racines, tubercules, banane plantain, oléagineux, légumes, canne à sucre, etc.) ou à l'exportation (caféiers, cacaoyers, kolatiers, poivriers, cotonniers, tabac, etc.). Mais du fait de la faible densité démographique (7,5 hab/km²) et d'un outillage agricole presque exclusivement manuel, moins de 5% des terres aptes à la mise en culture seraient cultivées annuellement, soit quelques 700000 hectares. De l'ordre de 16 millions d'hectares, les terres de parcours et de pâturage devraient quant à elles pouvoir nourrir aisément jusqu'à environ 5 millions de têtes de petits bovins mais n'en ont en réalité jamais hébergé simultanément plus de 3,5 millions. Ces très vastes étendues semblent néanmoins fortement disputées, et de nombreux auteurs signalent leur inexorable dégradation depuis déjà plusieurs décennies (Benoit-Janin, 1961). Ce paradoxe résulterait pour l'essentiel des conditions particulières dans lesquelles se sont historiquement imposés deux modes de mise en valeur très peu associés l'un à l'autre : une agriculture d'abattis-brûlis mise en œuvre par des agriculteurs sédentaires, et un élevage pastoral pratiqué par des éleveurs nomades et semi nomades.

Le legs colonial : regroupement des agriculteurs et extraversion

Avant l'arrivée des colons français à la fin du XXe siècle, prédominaient des formes diverses d'agriculture familiale associant généralement des basses-cours et des petits jardins-vergers (« jardins de case ») localisés aux abords immédiats des maisonnées, avec des champs emblavés durant deux à trois ans après abattage et brûlis des arbres et arbustes des savanes ou forêts situées un peu plus loin des hameaux (Guillemin, 1956). Ces « champs de brousse » ou « grands champs » étaient épisodiquement cultivés, puis volontairement laissés en friche (« jachère ») durant une durée de 20 à 25 ans, jugée suffisante pour que les terres puissent naturellement retrouver leur fertilité initiale. Ces champs étaient donc relativement dispersés au sein des savanes ou des forêts situées aux alentours de chacun des villages. Les principales cultures étaient le sorgho, le mil, l'arachide, le pois de terre, le sésame, le gombo, l'amarante (Portères, 1956). Les racines et tubercules (manioc, ignames, taros, etc.) étaient surtout présents dans les zones forestières du sud, plus arrosées, de même que les bananiers plantains. Les agriculteurs prenaient généralement soin de ne pas abattre tous les arbres et s'efforçaient même de favoriser quelques espèces particulièrement utiles au sein même des friches arborées et arbustives, tels le palmier à huile, le raphia (vin de palme) et le ficus. Les familles paysannes élevaient aussi parfois quelques petits ruminants (caprins et ovins), mais l'essentiel des protéines animales provenait de la viande de chasse et de la collecte d'insectes.

Ces systèmes agraires, déjà localement très affaiblis par les razzias esclavagistes des sultanats des actuels Sud Tchadien et Darfour, ont été perturbés par la politique coloniale de regroupement des villages. Il s'agissait d'obliger les paysans à déplacer leur

habitat au voisinage des pistes rurales, afin de mieux les contrôler et de réquisitionner plus aisément la main-d'œuvre pour les travaux forcés et corvées de portage. Mais ces pistes étaient souvent construites sur des cuirasses ferrugineuses ou sur les parties les plus hautes du relief, là où les sols étaient les moins fertiles. Il devint alors souvent difficile pour les paysans de cultiver à proximité de leurs villages, ou de maintenir les jardins-vergers, obligeant les agriculteurs à parcourir de plus grandes distances, et à établir des campements près des champs lors des pointes de travail. Ce regroupement, les réquisitions de main-d'œuvre et l'exploitation forcée du caoutchouc, se sont traduits par un appauvrissement généralisé des sols et par une extension des surfaces consacrées au manioc, du fait de l'adaptation de cette culture à un tel contexte. Elle se satisfait de sols pauvres, est moins exigeante en travaux que les céréales et se conserve aisément sur pied, ne nécessitant donc pas la construction de greniers pour son stockage. Mais avec le seul outillage manuel à leur disposition, les familles paysannes ne pouvaient guère élargir leurs surfaces cultivées annuellement. Le manioc s'est donc largement substitué au sorgho dans les assolements et dans le régime alimentaire. Mais comme la racine de manioc présente une plus faible teneur en protéines et en éléments minéraux, la qualité nutritionnelle de l'alimentation s'en est trouvée sensiblement amoindrie.

L'autre fait colonial majeur fut la promotion de nouvelles cultures pour l'exportation. La colonie française de l'Oubangui-Chari a été qualifiée de « Cendrillon de l'Empire » (Kalck, 1976), car fort délaissée par l'administration coloniale. Son exploitation fut tout d'abord confiée à de grandes compagnies concessionnaires, plus soucieuses d'en tirer un profit immédiat que d'y entreprendre des investissements de long terme. Elles s'orientèrent en premier lieu vers l'exploitation de caoutchouc sylvestre, au prix d'une surexploitation des espèces concernées et d'une criante « sous-rémunération » des saineurs (Chevalier, 1921). Puis débuta la promotion de nouvelles cultures destinées à l'exportation en Oubangui-Chari : le céara (*Manihot glaziowi*) dans un premier temps, pour pallier l'épuisement des espèces à caoutchouc spontanées, puis le cotonnier et les caféiers *excelsa* et *robusta* (Tourte, 2005).

A partir de 1926, la culture du cotonnier fut imposée par l'administration coloniale dans les régions de savane, au profit de 4 sociétés privées ayant chacune localement le monopole d'achat des graines et de commercialisation des fibres. Les semis du cotonnier devaient être réalisés vers la fin du mois de juin et le début de juillet, au même moment que ceux du sorgho. Les soins apportés à la plante textile entraient ensuite en concurrence avec celle de la céréale pour l'utilisation de la main-d'œuvre familiale. On comprend donc aisément les réticences manifestées par les paysans à l'égard de la culture du cotonnier, la « culture du Commandant », mais aussi les raisons pour lesquelles le sorgho a fini par quasiment disparaître des assolements dans les régions cotonnières. A l'inverse, introduite tout d'abord dans quelques plantations européennes, la culture des caféiers a été bien mieux acceptée par les paysans des régions forestières de l'Oubangui-Chari, où prédominait déjà la culture du manioc, au calendrier cultural plus flexible. Les caféiers *robusta* purent y bénéficier de sols

alluvionnaires relativement fertiles à proximité des voies fluviales, facilitant l'écoulement des récoltes. Les tentatives de promouvoir la culture des caféiers *excelsa* dans les forêts galeries situées plus au nord se sont heurtées à diverses difficultés, tant phytosanitaires (trachéomycose) que commerciales.

Enfin, l'administration coloniale et le gouvernement centrafricain après 1960 s'efforcèrent l'une et l'autre d'encourager l'établissement de plantations industrielles pour la culture de cacaoyers dans les régions de la Haute Sangha et de la Lobaye, l'implantation d'hévéas dans le Mbomou et la Lobaye, la production de tabac dans la Haute Sangha et dans l'Est forestier, et celle de sisal dans la zone de Ouiguo. Ces tentatives se traduisirent généralement par des échecs cuisants, liés aux difficultés de recruter des salariés dans ce pays sous-peuplé, à l'enclavement et à des errements de gestion. De même, les palmeraies centrafricaines restent encore aujourd'hui pour l'essentiel des palmeraies villageoises, en association avec des cultures vivrières.

L'arrivée de pasteurs nomades et semi nomades

La présence de troupeaux bovins en Oubangui-Chari remonte au début des années 1920 lorsque, fuyant les exactions commises par certaines chefferies dans le Cameroun voisin, des éleveurs peuls Mbororo durent quitter le massif de l'Adamaoua et commencèrent à atteindre le nord-ouest du pays (Boutrais, 1990), où ils purent mettre à profit les points d'eau et les vastes étendues de savanes encore très peu peuplées. L'arrivée de nouveaux pasteurs en provenance du Cameroun, du Nigeria, du Tchad et du Soudan se poursuivit ensuite, au rythme des sécheresses et multiples troubles intervenus dans ces pays. Les éleveurs Mbororo ne cessèrent ensuite d'étendre leurs parcours pastoraux dans tout le pays. Quitte à se heurter épisodiquement à de nombreuses maladies parasitaires (douve, cysticerose, tiques, etc.) et à de graves épizooties (peste bovine, brucellose et trypanosomiase) dans les régions les plus humides et arborées. Mais les campagnes de vaccination et la mise en place d'infrastructures zoo-sanitaires par les services et projets d'élevage ont néanmoins permis un accroissement sensible de la taille des troupeaux : 125 bovins en moyenne par famille. La RCA comptait ainsi, au milieu des années 1980, environ quelques 25.000 familles d'éleveurs et 2 millions de têtes de bovins (Arditi, 2003).

Dans un premier temps, les agriculteurs sédentaires ne virent pas d'inconvénients à ce que les éleveurs se déplacent, et même s'installent, en « brousse », loin des zones de culture. Mais l'augmentation rapide des effectifs animaux entraîna bien vite des problèmes de mésentente entre les deux populations du fait des « feux de chasse » allumés par les agriculteurs sur les terres de parcours, ou des dégâts occasionnés aux cultures par les troupeaux en divagation, en particulier sur les champs très éloignés des habitations.

Afin d'endiguer les affrontements, les pouvoirs publics optèrent finalement pour une partition des espaces entre agriculteurs et éleveurs, avec notamment la délimitation

dans les années 1960 de « communes d'élevage » et de « corridors de transhumance ». L'objectif était de parvenir à une semi-sédentarisation des éleveurs dans les zones qui venaient de leur être accordées, principalement à l'ouest et au centre du pays, quitte à ce que leurs troupeaux puissent quand même transhumer d'un endroit à l'autre en fonction des disponibilités fourragères saisonnières. Mais suite à l'accroissement des effectifs d'animaux, à la surcharge des terres de parcours et à la prolifération de « l'herbe du Laos » qui en a résulté, les éleveurs furent incités à chercher de nouveaux pâturages en déplaçant leurs troupeaux dans des zones théoriquement réservées à l'agriculture. De même, du fait de la moindre fertilité des terrains soumis trop fréquemment à l'abattis-brûlis et aux « feux de brousse », nombreux ont été les agriculteurs qui durent disperser encore davantage leurs parcelles en zone pastorale. La partition formelle des espaces entre agriculteurs et éleveurs n'a donc que rarement été respectée et n'est pas parvenue éviter les conflits dans les campagnes centrafricaines.

Deux systèmes en coexistence, le cas de Berbérati

Dans les environs de Berbérati (Mambéré Kadeï) où ont été aussi fréquemment délimitées des zones d'élevage relativement éloignées des espaces soumis à l'agriculture d'abattis-brûlis, les éleveurs n'ont jamais pris soin de parquer leurs troupeaux de bovins dans des enclos pendant la nuit. Les animaux avaient coutume de rejoindre spontanément les abords des campements d'éleveurs au crépuscule, avec parfois de gros dégâts occasionnés aux cultures lors d'inopportunes divagations nocturnes. Une autre conséquence était la quasi-impossibilité pour les cultivateurs de gratter les bouses sur de vastes espaces non enclos pour les besoins de la fertilisation organique. En a résulté que des agriculteurs aient fréquemment tenté de défricher leurs parcelles dans les zones pastorales, à proximité des campements, pour y mettre à profit l'accumulation d'excréments, ce qui fut souvent interprété par les éleveurs comme une pure et simple provocation : un prétexte pour demander une indemnisation dans le cas où les animaux piétineraient les cultures ! Ici encore, la séparation trop rigide des espaces agricoles et pastoraux se révèle relativement contre-productive : bouses sous-utilisées pour la fertilisation des cultures et trop d'herbes sous-pâturées sur les "jachères" de la zone agricole, qui une fois lignifiées en saison sèche, deviennent propices à de violents feux de brousse et de brûlis destructeurs sur les parcelles de manioc. S'ajoute aussi le fait que de retour tous les soirs aux abords des campements d'éleveurs, les troupeaux tendent à y propager "l'herbe du Laos" (*Chromolonea odorata*), avec pour effet d'y faire de l'ombrage et d'y empêcher la repousse des herbes. Faute de pouvoir disposer de fourrages en quantité suffisante à proximité de leurs campements, les éleveurs sont alors contraints de déplacer régulièrement ces derniers, tous les 5 à 10 ans, vers des zones plus herbacées. La solution ne pourrait-elle pas consister à autoriser les agriculteurs à défricher leurs parcelles dans les endroits pourvus de bouses qui viennent d'être désertés par les éleveurs, et, ce faisant, d'enrayer la prolifération de "l'herbe du Laos", quitte à autoriser ces éleveurs à conduire épisodiquement leurs troupeaux dans la journée sur les terrains laissés momentanément en friche par les agriculteurs ? (cf infra)

2. L'agriculture abandonnée à elle-même

La trajectoire historique de l'agriculture centrafricaine est donc caractérisée par le regroupement des populations rurales au nom de considérations non agricoles, le primat accordé aux cultures à vocation exportatrice, et la cohabitation de deux systèmes de production extensifs : élevage mobile d'un côté, agriculture sur abattis-brûlis de l'autre. Un autre trait de cette histoire tient dans le désintérêt des bailleurs et des élites nationales pour l'agriculture. Trop peu nombreuses pour rentabiliser les infrastructures, jugées hostiles à la « mystique du progrès » (Georges, 1960), les paysanneries centrafricaines n'ont bénéficié que de peu d'appuis, par ailleurs insuffisamment denses et pérennes pour être déterminants. Cette faiblesse de l'appui s'est accrue et muée en un véritable abandon depuis les plans d'ajustement structurels des années 80, marginalisant ces paysanneries et les entraînant peu à peu dans le présent conflit.

Le cas emblématique du coton

Le coton est emblématique de ces aléas de politiques agricoles (Lallau, 2005). Après l'indépendance, les gouvernements successifs ont tous poursuivi une politique en faveur de la culture cotonnière dans les régions de savane, avec l'appui de la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles (CFDT) pour l'organisation de la filière, depuis l'approvisionnement en intrants (semences sélectionnées, engrais, pesticides, etc.) jusqu'à l'exportation des fibres, en passant par le processus industriel d'égrenage. La garantie de pouvoir écouler la production et les divers services fournis par la société cotonnière ont permis finalement d'obtenir l'adhésion des agriculteurs à cette culture (Magrin & al. 2002).

Affiche des années 70



Le coton est ainsi devenu l'une des principales sources de devises pour la RCA. Mais du fait des coûts élevés de transport des intrants et de la fibre de coton, cet essor de la culture cotonnière a été moindre qu'au Cameroun voisin et que dans les pays d'Afrique de l'ouest, tout en étant aussi rythmé par les fluctuations erratiques des cours de la fibre sur le marché mondial. Pour ces agriculteurs sous-équipés, il restait encore difficile de préparer les sols et semer les graines de cotonnier entre le 15 juin et le 15 juillet, alors même qu'il fallait aussi récolter les céréales et oléagineux de la première période de la saison des pluies et assurer l'implantation des cultures vivrières de sa seconde moitié (Braud, 2009). Les rendements en coton-graine en RCA n'ont par ailleurs que rarement dépassé les 500 kilos de graines à l'hectare et les paysans producteurs de coton ont bien souvent obtenu davantage de revenus monétaires avec leurs autres activités : chasse, cueillette, apiculture, etc.

Le coton, qui devait être la culture du développement et de la « modernisation », a surtout été marqué par les aléas du marché et l'insuffisance de l'encadrement technique et sanitaire ; les velléités de promotion de la traction animale et des outils attelés en constituent une parfaite illustration. Une couverture très partielle de la zone cotonnière, en dehors de « l'Opération Bokassa » en 1966, n'a pas permis à la traction animale de se généraliser. De même, en aval, les potentialités étaient aussi nombreuses (huilerie, industrie textile...) mais ont été peu exploitées. En particulier, les usines d'égrenage ont été fermées, au fil des réformes et des chocs subis par la filière.

A partir de la fin des années 80, se sont affirmés les impératifs de rentabilité financière, qui ont conduit à une quasi-disparition de l'appui technique et à une restriction importante de la zone de culture (Cantournet, 1988). En 1991, les fonctions de commercialisation, de recherche et de vulgarisation ont été scindées. La recherche agricole est revenue à l'Institut centrafricain de recherche agricole (ICRA) et l'appui technique à l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA), deux organismes publics qui ont toujours manqué des financements et des personnels nécessaires à leur bon fonctionnement. La réduction de la surface cultivée en cotonnier, commencée dès les années 1970 avec l'abandon des zones aux conditions agroclimatiques jugées trop défavorables (zones caféicoles du sud) ou trop peu peuplées pour que l'exploitation du coton y ait la moindre perspective de compétitivité, s'est poursuivie entre 1986 et 1992 dans le cadre d'un Programme d'ajustement sectoriel agricole. Les deux décennies qui s'en sont suivies n'ont pas changé la donne : celle d'une filière en crise à la recherche d'une illusoire rentabilité, et ce avant même les crises politico-militaires qui vont durement l'affecter.

La marginalisation des ruraux

Les impératifs de rentabilité et les aléas politico-militaires n'ont pas concerné que la filière cotonnière. C'est l'ensemble des activités agricoles qui a été affecté par cet abandon des pouvoirs publics ; notamment l'autre grande filière agricole exportatrice, la filière caféicole, qui n'a plus bénéficié d'aucun appui technique dans les deux principales zones productrices (Basse-Kotto, Lobaye). Certes un prix minimum, pour le café coque et le café décortiqué, est demeuré annoncé au moment de l'ouverture officielle de la campagne. Mais ce prix est resté très théorique, le café étant essentiellement acheté par des commerçants non agréés, les seuls ou les premiers à se rendre dans les zones de production. Les planteurs y maintiennent, bon an mal an, leurs champs de café, adaptant l'effort d'entretien aux évolutions des prix et aux perspectives de débouchés.

La marginalisation des paysanneries n'a pas signifié pour autant leur repli total sur l'autosubsistance. Il s'est agi davantage d'une intégration défavorable, parce que subie, erratique, peu rémunératrice, que d'une complète mise à l'écart. Cette intégration aurait pu être rendue moins défavorable par une organisation collective suffisamment forte. Tel n'a pas été le cas en RCA où il n'y a pas de mouvement paysan proprement dit

et où l'action collective s'est limitée aux seules activités de groupements villageois adossés à une culture exportatrice. Ces groupements ont d'abord eu des rôles techniques, prenant en charge l'achat d'intrants et la collecte des productions. Suite aux dysfonctionnements des filières exportatrices, beaucoup d'entre eux ont disparu ou sont devenus des coquilles vides ; d'autres ont développé des activités autour du vivrier, souvent fondées sur le travail dans un champ collectif. Le mouvement coopératif, au-delà des formes imposées par les pouvoirs successifs, n'a eu que peu de prise dans les campagnes. Il s'est donc trouvé bien peu de relais, à Bangui, pour défendre les intérêts des agriculteurs, alors que les éleveurs pouvaient eux compter sur la puissante Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC).

Cette marginalisation s'est ensuite étendue depuis les régions les plus périphériques (le Nord et l'Est du pays) pour atteindre les régions autrefois plus intégrées. Elle n'a pas concerné que les filières agricoles, mais aussi le système scolaire, avec la disparition de l'école rurale, l'accès aux soins primaires, les axes routiers secondaires, etc. Elle a conduit bien des ruraux à rechercher des alternatives vers la sphère urbaine, via l'exode des jeunes vers Bangui et les villes de province, via la réorientation des productions vers les débouchés urbains pour les producteurs les mieux situés. Les débouchés transfrontaliers se sont aussi développés, en particulier au Nord-Ouest, pour approvisionner le Sud tchadien.

De manière générale, les agriculteurs ont cherché à diversifier leurs activités (Gafsi et Mbétid-Bessane, 2003), mais beaucoup, ayant perdu toute perspective d'avenir dans l'agriculture, se sont dirigés vers les zones minières, pour devenir manœuvres dans les chantiers diamantifères ou aurifères, au moins durant toute la saison sèche. Ces activités minières sont anciennes, mais elles se sont très largement développées ces vingt dernières années, au rythme de l'abandon des campagnes et de la marginalisation de leurs habitants. Alternative pour beaucoup de ruraux, en tant que mineurs ou fournisseurs de denrées alimentaires, ces activités minières vont aussi être au cœur du cycle du conflit dans lequel se trouve désormais le pays.

L'agriculture entraînée dans la spirale des conflits

Cette intégration défavorable des zones rurales a largement nourri l'instabilité politico-militaire qu'a connue la RCA depuis le milieu des années 90. Deux points peuvent être soulignés : d'une part les modalités d'une intégration par la violence, d'autre part l'exacerbation des conflits entre éleveurs et agriculteurs. En premier lieu, de nombreux jeunes ruraux se sont intégrés aux groupes armés. Tantôt groupes de « coupeurs de routes », tantôt groupes rebelles à visée politique, tantôt groupes d'autodéfense, souvent tout cela en même temps ou alternativement au gré des circonstances, ces « entreprises » de la prédation ont fortement affecté la vie des ruraux, par leurs pillages, par la répression qu'elles induisent, par le déclin de la vie économique qu'elles provoquent, mais elles ont aussi recruté sans peine au sein des villages, de nombreux

jeunes préférant passer du côté des pillards plutôt que de rester du côté des pillés (Lallau et Mbétid-Bessane, 2013).

En second lieu, le bétail est une richesse vulnérable au pillage. Perçus comme des gens riches, les éleveurs ont dû supporter les exactions perpétrées par les autorités locales (Ankogui-Mpoko et *al.*, 2010), les rackets et prises d'otages opérés par des coupeurs de routes sur les « couloirs de transhumance ». En conséquence, nombreux sont les éleveurs nomades, nationaux ou étrangers, qui se sont armés de kalachnikovs et ont modifié leurs itinéraires de déplacement des troupeaux, au risque de causer davantage de dégâts aux cultures. Mais la place du pastoralisme dans les crises récentes tient aussi, plus structurellement, aux conflits entre ces éleveurs et les agriculteurs, liés à la difficile cohabitation entre ces deux systèmes de production extensifs : dommages occasionnés aux cultures lors de la « divagation » des troupeaux, vols d'animaux, demandes d'indemnités surestimées des uns et des autres, etc. Les tensions vont aujourd'hui au-delà d'une simple difficulté de cohabitation. Mettant à profit l'effondrement de l'Etat centrafricain et l'insécurité croissante dans les campagnes, de nombreux éleveurs nomades tchadiens et soudanais ont fait du nomadisme en RCA une expédition quasiment militaire (International Crisis Group, 2014) ; et en retour, les milices antibalaka s'en sont pris aux communautés d'éleveurs, considérés comme des complices des miliciens Séléka, ou assimilés à ces éleveurs nomades occupant par la force les savanes centrafricaines.

Les destructions occasionnées par ces prédateurs et la guerre de 2013-2014 ont été considérables : l'insécurité alimentaire s'est fortement accrue, pas seulement en ville, mais aussi dans les campagnes, les travaux des champs ayant été fortement perturbés par l'insécurité. L'action d'urgence portée par les humanitaires, qui s'étaient déployés durant les années 2000 dans les zones déjà affectées par cette insécurité, se diffuse sur l'ensemble des régions qui répondent aux deux critères usuels des urgentistes : une accessibilité sur le plan sécuritaire et logistique, et une situation suffisamment dégradée pour justifier l'intervention.

3. Les horizons du développement agricole

Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes de cette crise que de sortir (au moins un peu) des régions entières de leur marginalité. Mais l'action humanitaire ne traite en rien les fondements structurels de l'actuelle crise, cette marginalité violente. Au-delà des urgences actuelles, il semble alors impératif d'envisager la (re)construction d'une économie agricole durable. Celle-ci ne pourra être effective que si le pays parvient à retrouver un semblant de paix, mais en retour cette pacification ne pourra être durable que si les divers acteurs en présence parviennent chacun à entrevoir un avenir plus favorable à leurs activités économiques, si donc il y a développement agricole.

Les objectifs de la reconstruction agricole

Le développement agricole peut ressortir d'une vaine imprécation, si aucun moyen ne lui est alloué, mais aussi si des objectifs ne sont pas clairement posés. Nous en distinguons sept.

Objectif 1 : la reconquête de la sécurité alimentaire. Il s'agira de faire en sorte que les populations rurales et périurbaines puissent passer d'une situation d'assistanat humanitaire à celle de producteurs actifs capables de s'assurer des conditions d'existence acceptables et des revenus décents. Les populations rurales et urbaines devront restaurer leur sécurité alimentaire, quantitative et qualitative ; ce qui impliquera de diminuer l'importance relative du manioc dans les rotations.

Objectif 2 : la création d'emplois. Il sera impératif de procurer des emplois productifs, suffisamment rémunérateurs, à la jeunesse dite « désœuvrée », susceptible d'être enrôlée dans les milices. Il s'agira de promouvoir des techniques de production capables d'accroître la productivité actuelle du travail, non pas en vue de remplacer la main-d'œuvre par des machines et d'engendrer ainsi davantage de chômage, mais pour accroître les volumes produits et les revenus par actif agricole, d'alléger les périodes de pointe de travail, de limiter les temps de déplacement inhérents au système extensif de l'abattis-brûlis. Des emplois devront être aussi créés dans les activités amont et aval : fabrication ou la réparation des outils, transformation des produits agricoles (petites huileries, moulins, fabriques d'aliments pour animaux, etc.).

Objectif 3 : le rapprochement du champ et de l'habitation. La productivité agricole est fortement limitée par l'éloignement entre habitations et champs (pertes de productions, temps de déplacement, conflits d'usage avec les éleveurs). Il y a là à la fois un héritage de l'histoire et la logique d'un système extensif visant en priorité à économiser le facteur travail, dans un contexte d'abondance de terres disponibles. Ce contexte change, les terres « utiles » étant de plus en plus disputées, ou érodées, obligeant à envisager des modalités durables d'intensification des pratiques.

Objectif 4 : la résilience des exploitations agricoles. Les systèmes de production agricole à promouvoir devront pouvoir assurer la résilience des revenus paysans. Cela passera par une diversification des systèmes d'activités, et par une préservation des potentialités productives (la « fertilité ») des agroécosystèmes sur le long terme. Ainsi conviendra-t-il d'éviter au maximum les formes d'agriculture les plus susceptibles d'accroître le surpâturage, l'érosion et le lessivage des sols, la prolifération d'agents pathogènes et d'espèces invasives, etc.

Objectif 5 : l'extension et la différenciation des interventions publiques. A l'inverse des pratiques passées, les interventions des pouvoirs publics devront être soigneusement différenciées selon les agroécosystèmes régionaux et la densité de population. Elles devront aussi concerner l'ensemble des régions du pays, tant on sait que c'est le

sentiment d'abandon des régions septentrionales qui a largement nourri l'ex-Séléka en 2012 et 2013. Ce n'est plus l'impératif de rentabilité à court terme de l'appui qui devra primer.

Objectif 6 : la substitution d'importations. Il serait vain d'envisager la mise en œuvre immédiate de systèmes de production destinés à l'exportation de produits pondéreux et à faible valeur ajoutée, pour lesquels le pays ne dispose d'aucun avantage comparatif sur les marchés mondiaux. Il y aurait plutôt intérêt à envisager le développement des systèmes vivriers les plus à même de permettre une substitution rapide de produits alimentaires importés dont l'acheminement s'avère très onéreux.

Objectif 7 : la réconciliation « inter-communautaire ». Élevage et agriculture constituant deux systèmes productifs encore largement extensifs et peu intégrés, il y aura lieu, tant pour des considérations technico-économiques qu'au nom là-encore d'impératifs politiques, d'envisager une plus grande intégration de ces deux systèmes.

A court terme : augmenter les disponibilités alimentaires et relancer l'élevage paysan

Dans le court terme, il conviendrait de favoriser le développement de systèmes de production agricole familiaux de relativement petite envergure et à rentabilité immédiate, de façon à ce que les familles paysannes puissent à la fois très vite satisfaire leurs besoins de première nécessité et commencer à investir dans des ateliers de production un peu plus exigeants en capital. Priorité devrait donc être accordée au maraîchage et aux tout petits élevages (basses-cours, poulets de chair, poules pondues, apiculture, insectes, poissons, etc.). Beaucoup d'ONG œuvrent déjà à la mise en place de périmètres maraîchers aux abords des grandes villes et dans certains bas-fonds particulièrement propices aux cultures légumières. Le maraîchage est une activité qui permet à la fois de créer des emplois pour des populations désœuvrées, d'assurer des revenus rapides et échelonnés et de fournir une alimentation complémentaire au seul manioc. Activité de proximité, il peut en outre être mis en œuvre dans des contextes sécuritaires encore incertains.

Mais ce maraîchage devra éviter le recours aux coûteux engrais de synthèse et produits phytosanitaires. Cela plaide en faveur de l'emploi de fumures organiques, de systèmes de cultures associées contribuant à neutraliser la prolifération des insectes ravageurs et des agents pathogènes, de l'intégration de légumineuses fixatrices d'azote dans les rotations et les associations, et de l'embocagement des sites maraîchers pour créer des habitats écologiques propices à l'apparition d'insectes auxiliaires. L'exhaure de l'eau pour l'irrigation des cultures maraîchères en saison sèche (ou dans les zones sèches) est encore une tâche particulièrement pénible. On pourrait l'alléger en équipant les puits de systèmes à poulies ou à balanciers. De même, en matière de transport, l'emploi de charrettes attelées détenues par les groupements ou dont les services de charroi seraient rendus par de petites entreprises privées devrait pouvoir être rapidement

développé. Le maraîchage ne pourra cependant pas constituer une solution « miracle » dans les zones sous-peuplées et enclavées, où les débouchés demeurent structurellement limités. La multiplication de projets de maraîchage dans ces zones pourrait donc s'avérer décevant, malgré leur caractère attractif pour les bailleurs de fonds et maints opérateurs du « relèvement ». Dans de telles zones, c'est le soutien aux activités de « grands champs » qui est le plus attendu par les populations, dès lors que la sécurité est restaurée.

A l'échelle de ces « grands champs », il conviendrait de promouvoir aussi des techniques d'intensification fondées sur l'agroécologie. Sortir de la logique extensive de l'abattis-brûlis impliquera de raccourcir les durées de « jachères » et de fixer en permanence les cultures sur les mêmes parcelles. Cela passera par la promotion de pratiques permettant de maintenir le potentiel productif des sols cultivés autrement que par une fuite en avant dans l'utilisation d'engrais de synthèse : compostage, légumineuses, agroforesterie, association agriculture-élevage, etc. Le maraîchage peut alors constituer, tels les jardins de case d'autrefois, une forme d'expérimentation de l'intensification agroécologique des pratiques culturales. Les fermes écoles, les champs collectifs peuvent constituer d'autres modalités de diffusion de ces pratiques.

Un projet précurseur oublié : le projet ATA à Alindao

Le projet d'agriculture traditionnelle améliorée (ATA) a été mise en œuvre en Basse-Kotto dans les années 80 et 90, par une équipe dirigée par des agronomes suisses (Lallau, 1996). Il proposait une approche assez innovante, à une époque où l'on ne parlait pas autant qu'aujourd'hui d'agroécologie. Il s'agissait de proposer des modalités d'intensification agricole, permettant de sortir des logiques de l'abattis-brûlis, tout en étant adaptées aux contraintes des exploitations familiales de la zone (faiblesse des trésoreries, limites du travail humain mobilisable, écosystèmes dégradés sur les terres proches des zones d'habitation). Le projet ATA visait à maintenir/restaurer les potentialités productives des sols par la fertilisation organique (compost, paillage, etc.), à améliorer les modalités d'association de culture, à développer l'agroforesterie et l'association agriculture-élevage. Un système dit des quatre champs était proposé : trois années de culture, une année de jachère améliorée (engrais vert, fumure). Des haies vives arbustives (figus) séparaient les parcelles et une haie arborée entourait l'ensemble des champs, permettant protection des cultures (divagation des animaux, feux, vent) et transferts de fertilité (leucena, calliandra, gmellina).

Ce système intégré était implanté dans le centre de formation d'Alindao, permettant aux villageois formés de comparer les rendements obtenus avec ou sans les pratiques préconisées. Sa diffusion s'est toutefois heurtée aux dynamiques de marginalisation alors à l'œuvre dans cette région : à quoi bon innover, produire mieux et plus si les débouchés n'existent pas ? Par ailleurs, la fixation des cultures qu'impliquait le projet constituait une prise de risque que les paysans s'estimaient souvent incapables de prendre, alors que leurs conditions de vie se dégradent, et que les dynamiques collectives s'affaiblissaient.

Il y a là deux constats utiles à toute velléité future de développement agricole : l'adoption d'innovation agricole repose sur l'intérêt (les opportunités que cette innovation permet de saisir) et sur les capacités, en particulier collectives, à la mettre en œuvre. Sous ces deux conditions, ce projet d'ATA développait des modalités d'action toujours viables en cette décennie 2010.

Quant aux petits élevages de lapins, volailles et chenilles, ils semblent pouvoir être assez aisément pratiqués en ville sans nécessiter de gros investissements initiaux, bien qu'ils demeurent plus sensibles à l'insécurité que le maraîchage. Moyennant une certaine technicité et donc un appui technique éventuel, il apparaît possible pour des familles modestes d'accumuler un petit capital productif grâce à des ateliers d'élevage dont la rentabilité paraît rapidement assurée. Mais la multiplication de tels petits élevages se heurtera à un manque de grains et de tourteaux pour l'alimentation des monogastriques (volailles et porcins). Il conviendra donc d'encourager la production péri-urbaine de céréales et de légumineuses aux abords des centres urbains.

Une meilleure interaction entre agriculture et élevage passera en premier lieu par la culture de légumineuses et de plantes riches en protéines pour l'alimentation animale (soja, pois d'angole, moringa, ...). Mais encore faudra-t-il que les agriculteurs puissent disposer de l'outillage nécessaire à cet élargissement des surfaces emblavées par actif. L'extension des surfaces cultivées en légumineuses capables de fournir des protéines et de fertiliser les sols en azote sera essentielle pour palier de coûteux achats d'engrais azotés.

Suite aux dégâts intervenus lors du conflit, les campagnes centrafricaines se trouvent largement démunies en animaux d'élevage, et tout particulièrement en porcins et petits ruminants dont les fonctions sont pourtant multiples (apports de viande ou de lait, production de laine ou de cuir, fourniture de matières organiques pour la fertilisation des cultures, épargne sur pied, revenus monétaires, etc.). Le facteur limitant du repeuplement animal est ici très clairement le manque de géniteurs. Sans doute faudra-t-il donc, une fois la sécurité revenue dans les campagnes, apporter des géniteurs de races rustiques capables de valoriser la végétation spontanée et les sous-produits de culture paysans.

L'accroissement de la production agricole sans recours important aux intrants manufacturés supposera de pouvoir associer toujours plus étroitement agriculture et élevage. Cela passera en premier lieu par la promotion de la traction animale et de l'emploi d'équipements attelés (charrues, semoirs, sarclo-bineurs, charrettes, etc.). Les agriculteurs seront ainsi en mesure d'élargir les surfaces dédiées aux céréales (maïs, sorgho, etc.) et aux cultures de rente (sésame, arachide, protéagineux, etc.) tout en maintenant les aires réservées au manioc. Il faudra par contre éviter l'importation coûteuse de tracteurs équipés de charrues multi-socs (ou multi-disques) dont l'utilisation impliquerait inévitablement un essouchement total des parcelles et entraînerait des risques accrus d'érosion et de dégradation des sols. Il y a ici aussi le risque d'un abandon précoce du matériel au moindre incident technique. Avec un appui technique et sanitaire pérenne, la traction animale pourra aisément se pratiquer à nouveau dans les campagnes centrafricaines, aidée en cela par la mémoire de la culture attelée, qui est encore très vivace dans les régions anciennement cotonnières.

A moyen terme : mieux intégrer agriculture et pastoralisme

La question de savoir comment il deviendra possible de réconcilier agriculteurs et éleveurs et d'associer davantage leurs systèmes de production se pose aujourd'hui avec une grande acuité. Cela passera en particulier par les intérêts partagés par les uns et les autres d'une meilleure intégration.

Ainsi, le retour des troupeaux bovins de l'étranger peut être d'une grande utilité pour les agriculteurs qui éprouvent des difficultés à fertiliser leurs terrains par d'autres moyens que la mise en jachère. Dans les podzols, les sols ferrallitiques et les sols ferrugineux tropicaux, le maintien d'un taux d'humus convenable au moyen de la fertilisation organique est un préalable incontournable à l'emploi éventuel d'engrais de synthèse. Les agriculteurs ont donc intérêt à pouvoir côtoyer des éleveurs pour disposer de fertilisants organiques et les éleveurs de bovins ont intérêt quant à eux à ce que les agriculteurs puissent ainsi reproduire la fertilité des sols sur des parcelles de moins en moins dispersées et libérer progressivement des espaces pastoraux d'un seul tenant, moins "mités" par l'agriculture d'abattis-brûlis.

Les manques de fertilisation organique, deux illustrations

Les producteurs maraîchers qui avaient autrefois accès gratuitement aux bouses déposées dans le parc à bétail de l'abattoir de Berberati sont désormais contraints de les acheter pour fertiliser leurs parcelles de légumes. Les excréments animaux sont devenus dans cette région des marchandises de grande valeur.

De même dans la commune de Bouar, où les femmes du groupement de producteurs maraîchers de Vouin sont désormais obligées d'acheter des crottes de chèvres et de moutons pour fertiliser leurs cultures maraîchères, depuis qu'il ne leur est plus possible de récolter gratuitement les bouses dans les enclos destinés au parcage nocturne des bovins, suite au départ précipité des éleveurs et de leurs troupeaux à l'étranger.

Pour favoriser le retour des éleveurs de bovins dans les communes d'élevage et dans les savanes proches des villages d'agriculteurs tout en évitant les dégâts occasionnés aux cultures par les troupeaux, il faudra faire en sorte que l'extension des surfaces mises en culture aille de pair avec un moindre éparpillement des parcelles cultivées dans l'espace pastoral. Il conviendra donc d'éviter progressivement la dispersion de parcelles soumises à l'agriculture sur abattis-brûlis, afin de pouvoir ainsi libérer des terres d'un seul tenant pour le parcours des animaux, tout en assurant la reproduction de la fertilité des terrains cultivés. Cela suppose que les agriculteurs puissent peu à peu assurer le maintien de la fertilité des sols par d'autres voies que le seul retour périodique à la friche ("jachère").

L'objectif serait donc de parvenir progressivement à une relative séparation des terroirs cultivés (*ager*) et des aires pastorales (*saltus*), en assurant néanmoins la reproduction de la fertilité des parcelles plus fréquemment mises en cultures par le transfert de matières organiques (bouses ou fumier) en provenance des terres de parcours, à l'image de qui a été réalisé au cours des trente dernières années dans le sud du Mali

(Bainville & Dufumier, 2007) et dans une moindre mesure au nord du Cameroun. Mais si le fait de maintenir à distance les parcelles cultivées et les terres de parcours permet d'éviter bien des dégâts sur les cultures durant la journée, une séparation trop stricte des espaces agricoles et pastoraux peut aussi s'avérer finalement contre-productive, avec des fourrages sous-exploités sur les terres laissées en jachère dans les zones agricoles et des déjections animales sous-utilisées car trop distantes des parcelles cultivées et difficiles à transporter.

La délimitation agriculture-élevage, le cas de Kouï (Ouham-Pende)

La commune d'élevage de Kouï (Ouham-Pende) où les terres de parcours et les surfaces destinées à l'agriculture avaient fait l'objet d'une délimitation formelle, est souvent citée en exemple, ayant connu peu de violences durant les dernières années. Cette séparation des deux espaces n'y était pourtant pas toujours respectée, et les empiètements réciproques étaient fréquents. Des bovins occasionnaient épisodiquement des dégâts aux cultures et des parcelles étaient parfois défrichées dans les zones pastorales. Mais ces problèmes ne semblent pas avoir dégénéré en de trop graves conflits, du fait que les responsabilités étaient relativement partagées. Les agriculteurs qui possédaient eux-mêmes quelques bovins et petits ruminants (caprins et ovins) laissaient généralement divaguer ces derniers aux abords des villages durant la journée mais prenaient soin ensuite de les parquer durant la nuit dans de petits enclos. Les excréments accumulés durant ce parcage nocturne pouvaient être alors utilisés aisément par ces mêmes agriculteurs pour la fertilisation de leurs petits jardins maraîchers et leurs bassins piscicoles. Les éleveurs semi-sédentarisés dont les bovins pâturaient quant à eux librement la zone pastorale durant la journée avaient coutume eux aussi de pratiquer le parcage nocturne, mais dans des enclos de plus grande taille. Les agriculteurs y étaient alors autorisés à récupérer gratuitement les déjections animales accumulées, les femmes étant alors contraintes de transporter péniblement les fèces sur la tête et sur de relativement longues distances. D'où l'intérêt, si ce système est rétabli avec le retour des troupeaux déplacés au Cameroun, qu'il y aurait d'élargir les sentiers actuels et d'aider la paysannerie à s'équiper au plus tôt de petits pousse-pousses et de charrettes attelées.

Cette plus grande intégration agriculture – élevage, avec une démarcation formelle des terres de parcours et des espaces cultivés, ne pourra donc qu'être progressive, négociée et adaptée aux spécificités de chacune des conditions locales. Elle n'en est pas moins sûrement la seule voie possible pour une réconciliation et une cohabitation durables entre agriculteurs et éleveurs, car les deux parties y ont de fait objectivement intérêt : fertilisation organique des parcelles cultivées, moindre durée des "jachères", moindres risques de dégâts pour les cultures, et plus faible dispersion dans l'espace des terres mises en culture, pour les agriculteurs ; pleine utilisation des fourrages disponibles sur les terres laissées provisoirement en friche, éradication de "l'herbe du Laos" lors du défrichement des parcelles par les agriculteurs, moins de pertes d'animaux, pour les pasteurs ; et plus de sécurité pour tous.

A long terme : Quelle place pour les cultures de rentes ?

Dans les régions les plus septentrionales, il ne faut pas exclure la possibilité de cultiver les céréales, les oléagineux et éventuellement le cotonnier, sous couvert de parcs arborés de karité, néré ou *Acacia albida*, afin d'assurer la reproduction de la fertilité des terrains cultivés et d'en enrayer leur désertification. À l'image du processus déjà engagé depuis quelques temps dans des conditions agroécologiques similaires au nord du Cameroun.

Dans les régions les plus méridionales, il apparaît souhaitable de favoriser des formes d'agroforesterie dans lesquelles le palmier à huile pourrait avoir une grande place, permettant à la fois une substitution d'importation, et une complantation vivrière sous leur ombrage. Les plantations industrielles ne devraient être envisagées que dans les quelques enclaves de savanes herbeuses afin de ne pas provoquer de disparition de forêts primaires. Les plantations de caféiers *excelsa* sous ombrage ne pourront devenir rentables que si des investissements sont réalisés pour valoriser pleinement leurs qualités organoleptiques. Sans doute conviendra-t-il alors de favoriser l'installation de petits dépulpeurs villageois pour le traitement post-récolte des cerises par la voie humide.

La coopérative caféicole Tumba yéré, une initiative endogène

La coopérative Tumba Yéré, dont le siège est à Mobaye (Basse-Kotto) a pris la suite de la coopérative de Kongbo. Gérée par l'Etat, cette dernière a cessé de fonctionner dès 1993, victime à la fois de dysfonctionnements de gestion (fraudes, détournements) et de la faiblesse des cours mondiaux. En 2008, Tumba Yéré est créée à l'initiative de quelques planteurs de Mobaye, sans appui extérieur. Ses objectifs affirmés sont : la relance de la culture du café, comme culture de rente à même d'accroître les revenus et d'améliorer les conditions d'existence des planteurs ; l'augmentation de la production et de la qualité du café ; la commercialisation de la production par des voies alternatives au marché traditionnel, mieux valorisées. Avant la crise sécuritaire, la coopérative rassemblait 5250 producteurs de café, rassemblés en 220 GIR (Groupement d'Intérêts Rural, entité collective usuelle dans les villages, fondée sur les cultures d'exportation, coton et café). Elle n'était toutefois pas parvenue à atteindre ses objectifs, du fait de difficultés sommes toutes usuelles dans ce type d'expérience collective : manque de maîtrise de ce qu'est une coopérative et des règles qui la régissent ; problèmes de transport et de communication pour couvrir la zone d'action ; difficultés de contractualiser avec des acheteurs ; manque de compétence en matière de gestion et de comptabilité ; une méfiance mutuelle entre les dirigeants de Tumba Yere et les planteurs, fruit des échecs du passé. Dans un contexte apaisé, et appuyée en termes de compétences managériales et de contractualisation avec les acheteurs, elle pourrait toutefois porter l'effort d'amélioration de la qualité des cerises, et une dynamique de labellisation des productions de la région (Archambaud & Lallau, 2012).

Au cas où les usines d'égrenage seraient réhabilitées, la RCA aurait tout intérêt à développer la production de coton biologique, du fait de ses avantages comparatifs (des agroécosystèmes encore pas trop endommagés), au vu des déséquilibres écologiques

déjà occasionnés par l'emploi de pesticides dans les autres régions africaines. D'une façon plus générale, outre le coton biologique et le café sous label, il ne peut être raisonnablement envisagé à l'export que la vente de produits de haute valeur ajoutée, compensant les coûts d'acheminement : noix de kola (déjà cultivée et commercialisée en zone forestière), huile siccative d'*Ongokeagore*, extraits de *Moringa oleifera*, *Rawfolia vomitaria*, *Daniela oliveri* et d'autres plantes médicinales ou aromatiques. L'idée d'enrichir les campagnes centrafricaines en les spécialisant dans des produits d'exportation banalisés à faible valeur ajoutée, a fait long feu. Ce modèle n'a jamais été viable, il ne le serait pas plus à l'avenir.

4. Les exigences du développement agricole

Il existe donc de nombreuses pistes pour un développement agricole. La résilience des exploitations agricoles passera, nous l'avons dit, par des systèmes d'activités diversifiés et préservant les agroécosystèmes. Mais cela ne suffira pas. Promouvoir la résilience, cela pose d'importants défis pour les financeurs et acteurs du « post-conflit » en RCA : il s'agit de sortir au plus vite des stratégies d'assistanat, de sécuriser les producteurs et les filières, et d'allonger les temporalités de l'action.

Sortir de l'assistanat

Le premier de ces défis est le passage de l'assistance humanitaire d'urgence à des procédures visant à l'autonomisation des populations rurales. Il conviendra tout d'abord de faire en sorte que l'aide alimentaire internationale ne contribue plus à diminuer le prix des denrées agricoles vendues par les paysans centrafricains, en achetant et en redistribuant en priorité les productions fournies par ces derniers. Le programme d'approvisionnement local « P4P », *Purchase for Progress*, du Programme Alimentaire Mondial pourrait aller dans ce sens. L'approvisionnement local a des impacts positifs : fourniture de nourriture adaptée aux habitudes alimentaires pour les populations aidées, créations de débouchés permettant une relance économique locale du côté des fournisseurs, et sortie de la dépendance aux importations alimentaires. De même convient-il d'être prudent dans la poursuite de dons de semences de maïs, paddy, sésame, importées, comme c'est encore souvent le cas. La solution pro-résilience ne peut être ici que l'appui à la multiplication locale de semences, induisant la relance d'un secteur désormais inexistant en RCA, permettant de diffuser des semences adaptées aux agroécosystèmes cultivés et aux exigences de rusticité, et accompagnant ainsi les gains de productivité des exploitants familiaux, tant ces derniers pâtissent du non renouvellement des plants qu'ils bouturent et des graines qu'ils sèment.

Pour une sélection massale des semences

Beaucoup d'organisations non gouvernementales œuvrent à la mise en place de périmètres maraîchers aux abords des grandes villes et dans certains bas-fonds particulièrement propices aux cultures légumières. Ce choix est particulièrement judicieux dans la mesure où le maraîchage est une activité qui permet à la fois de créer des emplois pour des populations désœuvrées, d'assurer des revenus rapides et échelonnés et de fournir une alimentation complémentaire à la seule consommation de produits dérivés du manioc dont on connaît les insuffisances en vitamines et minéraux. Mais les kits de semences octroyées de toute urgence aux familles paysannes ne s'avèrent pas toujours adaptées aux diverses situations agro-écologiques et il apparaît donc nécessaire de mettre d'ores et déjà en place des interventions destinées à favoriser la sélection et la production *in situ* de semences tolérantes à la présence d'insectes ravageurs et d'agents pathogènes locaux. Une telle sélection dite « massale », qui consiste à choisir directement les semences d'après l'observation du comportement et des performances des plants dont elles sont issues, est à même de favoriser progressivement l'émergence de variétés de légumes adaptées aux conditions locales n'exigeant pas un recours exagéré de produits pesticides. Elle peut être aussi aisément réalisée avec les céréales (maïs, sorgho) et les légumineuses (haricots, niébé, soja, etc.). Elle peut se fonder sur l'action de « Groupements Agri-Multiplicateurs » (GAM), déjà présents dans certaines régions de République Centrafricaine.

Dans le même ordre d'idées, la recapitalisation des exploitations familiales ne devra plus reposer sur des dons de matériels gratuits. Mais il devrait être par contre tout à fait envisageable de subventionner massivement l'achat des nouveaux équipements et des éventuels intrants manufacturés pour que ceux-ci deviennent très vite accessibles au plus grand nombre de paysans. Pourquoi seules les populations urbaines auraient en effet droit à des services subventionnés ?

Sécuriser les exploitations et les filières

Un deuxième défi est de penser la résilience à différentes échelles imbriquées : exploitation agricole, filière, communauté locale, etc. L'aide internationale devrait pouvoir contribuer rapidement à la recapitalisation de la paysannerie, en soutenant de petits ateliers à rentabilité immédiate (maraîchage, petits élevages avicoles, petites huileries, etc.). La politique agricole pourra alors assurer la promotion de la culture attelée et conforter l'installation de petites industries de transformation des produits agricoles et alimentaires (huileries, savonneries, décortiqueuses, moulins, fabriques d'aliments du bétail, abattoirs, tanneries, etc.), afin de sécuriser les débouchés des productions des paysans. Ces paysans, après des décennies de très forte incertitude, auront d'abord besoin de stabilité.

On sait combien il est difficile de mettre en place des systèmes de crédit agricole et rural qui soient tout à la fois souples dans les modalités d'attribution, efficaces dans leur utilisation et suffisamment rentables pour rester viables dans la durée. On connaît aussi l'effet pervers de subventions de fait qui se camouflent sous la forme de crédits dont on sait à l'avance qu'ils ne seront jamais remboursés du fait des annulations de dettes

périodiques. Peut-être pourra-t-on cependant envisager des formes de crédits gagés sur une production agricole marchande (café-cerise, graines de sésame, etc.), à l'image de ce qui prévalait à l'époque du fonctionnement des usines cotonnières. Les caisses de résilience, actuellement promues en RCA par la FAO, peuvent aussi constituer un mode pertinent de diffusion du crédit en milieu rural.

Pour être efficace, l'appui aux producteurs agricoles et pastoraux devra être décentralisé, s'appuyant en particulier sur les « pôles de développement » (programme européen interrompu par la guerre de 2013-2014). C'est à cette échelle que pourront être suscitées des activités d'appuis multiformes : assistance technique, subventions pour l'accès aux semences et plants, octrois de crédits, commercialisation, approvisionnements locaux pour l'aide alimentaire, soutien aux collectifs, etc. C'est aussi à l'échelle de tels pôles que devront être abordées les difficiles questions de la sécurisation foncière et de l'articulation avec les activités pastorales. C'est encore à cette échelle que devront être coordonnés les différents projets et programmes, pour éviter les contradictions et les doublons, encore trop courants, surtout en ces temps d'afflux d'acteurs parfois nouveaux dans ces zones.

Pour la création de centres agricoles multifonctionnels dans les préfectures

S'il est nécessaire d'appuyer les structures de recherche et de formation à l'échelle nationale, il est encore plus impératif d'adapter l'action d'appui aux spécificités régionales, tenant aux contraintes climatiques, à la nature des productions dominantes, aux débouchés, aux histoires agricoles locales. Cela devra passer par la création, au moins à l'échelle de chaque préfecture, de centres multifonctionnels. Parmi les tâches que pourront remplir ces centres, on relève en particulier : la formation agricole, avec la mise en œuvre *in situ* des pratiques culturelles et d'entretien des agroécosystèmes adaptées aux contraintes locales et aux conditions paysannes d'exploitation ; le développement de petites activités de transformation (séchage, moulins, etc.), adossées à diverses modalités de micro-crédit ; l'appui aux activités d'artisanat agricole (outillage) ; l'accompagnement de la sélection et de la multiplication des semences par les groupements paysans ; l'appui vétérinaire, tant pour les petits élevages paysans, que pour les activités pastorales ; l'appui aux dynamiques collectives (formation, accompagnement) ; la médiation des conflits d'usage. Cette liste, bien que non exhaustive, montre l'ampleur du travail local à fournir pour réellement sortir les populations rurales de leur marginalité, outre l'amélioration des infrastructures routières et la sécurisation des déplacements. Pour avoir les effets escomptés, ces centres doivent pouvoir bénéficier de financement et de dotations en personnels dans la durée, et non sujets aux aléas des projets, tous les 6 mois ou tous les ans. Même les régions les plus périphériques doivent bénéficier de l'action de tels centres, pour éviter de perpétuer le sentiment d'abandon qui a largement nourri certains mouvements politico-militaires récents.

Un dernier point mérite d'être souligné. Ces acteurs extérieurs, dont la présence croît au rythme des financements internationaux, ont trop souvent tendance à se passer des cadres et techniciens locaux, par méconnaissance, facilité et parfois aussi un peu par mépris. Les instituts et agences nationales devront au contraire être de plus en plus sollicités, et donc appuyés, afin de se préparer à prendre le relais de ces acteurs

extérieurs éphémères et à assurer un suivi à long terme des expérimentations paysannes. On pense ici, en particulier à l'ICRA, l'ACDA, l'ANDE, l'ISDR, et le LERSA.

L'impératif allongement des horizons

Le troisième défi d'une approche pro-résilience tient en l'allongement des horizons. Moins ceux des agriculteurs et éleveurs que ceux des institutions qui sont censées les appuyer. De tous temps, on a reproché aux paysans centrafricains leur incapacité à se projeter dans l'avenir, leur vie étant uniquement tournée vers le présent. Mais les plus court-termistes ne sont peut-être pas ceux que l'on croit ; c'est l'absence de vision à long terme des bailleurs de fonds et décideurs publics, et son pendant de financements courts, irréguliers et peu coordonnés, qui constituent depuis des décennies le principal frein au développement agricole.

Il est une évidence : on n'efface pas plusieurs décennies de marginalité et de plusieurs années de conflits sans un appui suffisamment dense et, surtout, suffisamment long et prévisible. On peut bien faire mine de croire que des dynamiques collectives émergeront facilement des coquilles vides laissées par la filière cotonnière, que quelques mois de crédit pour appuyer la traction animale permettront de la relancer ou de la promouvoir dans les régions où elle n'a jamais été diffusée, que deux ou trois années d'appui aux caisses de résilience permettront de faire émerger une « culture de la responsabilité et de la solidarité » (Bonte, 2015), etc. Nous sommes ici face au double risque, mis en exergue par les détracteurs de l'actuel engouement pour la résilience, de l'injonction (« vous devez être responsables et solidaires pour mériter notre appui ») et de l'alibi pour le désengagement (aider seulement les « vertueux »).

Les subventions et interventions de l'État, de ses relais onusiens ou non gouvernementaux, devront être différenciées en fonction des objectifs à atteindre au plus vite (sécurité alimentaire, alimentation équilibrée, emplois rémunérateurs, etc.) et à plus long terme (substitution d'importations de produits alimentaires, association plus étroite de l'agriculture et de l'élevage, début d'industrialisation agroalimentaire, etc.). Ceci impliquera une vision pluriannuelle, une hiérarchisation raisonnée des actions à entreprendre, et un système d'appui qui ne tend pas en priorité à s'auto-reproduire. L'enjeu principal tient donc dans la capacité réelle des bailleurs et décideurs, internationaux et nationaux, à aller au-delà des initiatives actuelles de relance post-urgence (cf. le PURCARA, projet d'urgence de réponse à la crise alimentaire et de relance de l'agriculture, porté par l'Etat centrafricain, la FAO et la Banque Mondiale), à mobiliser dans le temps les moyens suffisants pour ne pas laisser les ruraux retourner à leur marginalité structurelle. La résilience « du » paysan centrafricain passe certes par la récupération des moyens d'existence qui étaient les siens avant la crise, mais elle passe aussi par le dépassement de ce niveau initial.

Conclusion

S'il est donc manifeste que la paix est un préalable à la réalisation d'une sécurité alimentaire durable, il n'en est pas moins vrai que la reconstruction d'une agriculture productive au profit du plus grand nombre est elle-même une des conditions indispensables du retour à la paix. Il est donc impératif de mettre en œuvre des politiques et programmes qui puissent satisfaire conjointement les intérêts des différentes parties prenantes (agriculteurs, éleveurs, commerçants et consommateurs, etc.) sur les court et long termes. L'argument du coût élevé d'une telle densification de l'appui peut être rapidement balayé, au regard de ce qu'ont coûté et coûtent encore (et coûteront toujours demain sans développement) les interventions militaires de « pacification » et les divers processus de DDR (Désarmement, Démilitarisation, Réinsertion), processus dont l'échec n'est plus à démontrer (Lombard, 2012). Les pistes évoquées ici ne semblent donc pas utopiques, au sens où elles ne vont pas à l'encontre de la doctrine du *value for money*, centrale dans les stratégies d'aides contemporaines. Peut-être pourront-elles, a minima, nourrir les débats liés aux nombreuses initiatives actuelles visant une relance de l'agriculture.

Bibliographie

Ankogui Mpoko G-F., Kedeu P., Ganota B. et Kadekoy-Tigague D. (2010), Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale. *Savanes africaines en développement : innover pour durer*. Actes du colloque de Garoua (Seiny-Boukar L. et Boumard Ph. éditeurs scientifiques). CIRAD ; Montpellier.

Archambaud L., Lallau B. (2012), *Résilience et action collective en zone marginale. Le cas de la caféiculture autour de Mobaye (RCA)*, XXVIII^{èmes} Journées du Développement de l'ATM, Orléans, 11, 12 et 13 juin.

Arditi C. (2003), La paupérisation des éleveurs Peuls de RCA. *Actes de l'atelier CIRAD de septembre 2003* (Duteurtre G. et Faye B. éditeurs scientifiques). CIRAD-IEMVT. Montpellier.

Bainville S. et Dufumier M. (2007), Transformation de l'agriculture et reconfiguration des terroirs au Sud-Mali : une « pression démographique » à relativiser. *Belgéo* n°4 ; pp 403–413, Société belge d'études géographiques. Bruxelles ; quatrième trimestre.

Benoit-Janin P. (1961), *Rapport sur le colonat africain de Bozoum (Oubangui)* ; Rapport multigraph. 3 pages. ORSTOM ; Paris.

Bonte A. (2015), *The "Caisse de résilience" approach*, FAO, January.

Boutrais J. (1990), Les savanes humides, dernier refuge pastoral : l'exemple des Wodaabe Mbororo de Centrafrique. *Genève Afrique* vol XXVIII n°1 ; Genève.

Braud M. (2009), *Paysans du monde. Parcours d'un agronome au service de la terre*. L'Harmattan. Paris.

Cantournet J. (1988), Production cotonnière et développement : le cas centrafricain, *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n°2218, 13 mai, 1231-1236.

- Chevalier A. (1921), La production du caoutchouc sylvestre en Afrique tropicale. *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*. Bulletin n°2. Pp. 83-103.
- Cochet H. (2011), *Agriculture comparée*, Ed. Quae.
- Dumont, R. (1962), *L'Afrique noire est mal partie*. Éditions du Seuil. Paris.
- Dumont, R. (1966), *Le difficile développement agricole de la République centrafricaine*. Annales de l'Institut National Agronomique tome VI. Paris ; 85 pages.
- FAO (2015), *L'agriculture, la sécurité alimentaire et la paix*, Proposition de fiche Technique et Thématique pour les équipes de facilitateurs du Forum de Bangui. Bangui, Mars.
- Georges M. (1960), Pouyamba, village Banda en savane centrafricaine. Paris, BDPA.
- Gafsi M., Mbétid-Bessane E. (2003), Stratégies des exploitations cotonnières et libéralisation de la filière, *Cahiers Agricultures*, Vol.12, N°4, 2003, pp.253-260.
- Guillemin R. (1956), Evolution de l'agriculture autochtone dans les savanes de l'Oubangui. *Agronomie tropicale* vol XI n° 3. Paris.
- International Crisis Group (2014), *Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme*. *Rapport Afrique* n° 215 ; Bruxelles.
- Kalck P. (1976), *Histoire centrafricaine des origines à 1966*. Collection "Racines du présent". L'Harmattan. Paris.
- Lallau B. (1996), *Quelle viabilité pour une agriculture familiale marginalisée ? Le cas des populations Banda de la région d'Alindao (R.C.A.)*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques soutenue le 10 décembre, deux tomes, 643 pages.
- Lallau B. (2005), Quels acteurs pour l'innovation cotonnière ? Enseignements de l'échec centrafricain, in Froger G., Mainguy C., Brot J., Gérardin H. (Eds.), *Quels acteurs pour quel développement ?* GEMDEV-Karthala, Collection Economie et Développement, chapitre 12.
- Lallau B., Mbétid-Bessane E. (2013), De la survie à la résilience ? Adaptations des paysans à l'insécurité militaire autour de Paoua (RCA), In Ancey V., Avelange I., Dedieu B. (Coord.), *Agir en situation d'incertitude en agriculture. Regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud*, Editions Peter Lang, p. 377-403.
- Lombard L. (2012), « Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine », *Politique africaine*, 125 (mars) : 189-208.
- Magrin G., Jamin J.Y., Faure G. et Duteurtre G. (2002), Les savanes d'Afrique centrale entre enclavement et intégration au marché. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Jamin J.Y., Seiny Boukar L. et Florent C. éditeurs scientifiques. Actes du colloque de Garoua. CIRAD ; Montpellier.
- Mathieu C. (1990), Itinéraires de la dégradation des terres de savanes soudano-guinéennes à très faible densité de population, l'exemple de la République centrafricaine (RCA). *Tropicicultura* ; 8 - 4. pages 175-184.
- Portères R. (1956), L'agriculture flottante congolo-tchadienne des savanes de l'Oubangui. *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée (JATBA)* n° 11 ; tome III ; Paris.
- Tourte R. (2005), *Histoire de la recherche agricole tropicale en Afrique francophone*. Volume 5 : Le temps des stations et de la mise en valeur. Fao ; Rome.